

ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DESIGNATION DE PRESTATAIRES POUR LA REALISATION DE
TESTE D'ETANCHEITE A L'AIR EN RENOVATION

DANS LE CADRE D'OKTAVE, LE SERVICE REGIONAL DE RENOVATION
PERFORMANTE DE L'HABITAT

C.C.T.P.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Une société créée par



PREAMBULE

En France, le secteur du bâtiment est le plus important consommateur d'énergie parmi tous les secteurs économiques. La Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte a donné des signaux importants en matière de rénovation du bâtiment : elle fixe un objectif de 500 000 rénovations lourdes de logements par an à compter de 2017 et indique que l'ensemble du parc bâti doit atteindre une performance énergétique au niveau BBC d'ici à 2050.

Dans le Grand Est, il faut atteindre un rythme de rénovation de près de 38 000 maisons individuelles par an à un niveau BBC.

Dans ce but, la Région Grand Est et l'ADEME, en partenariat avec 10 territoires alsaciens, ont initié le projet Oktave en 2014 afin de mettre en place un service d'accompagnement clé en main des propriétaires engageant la rénovation performante de leur logement. Expérimenté entièrement sur fonds publics de 2014 à 2018, le projet Oktave a permis de mettre en avant les avantages d'un service clé en main surmonté d'une marque commune :

- La notoriété auprès des particuliers ;
- Une meilleure identification par les professionnels ;
- Des outils méthodologiques partagés permettant de gagner du temps ;
- Le partage de bonnes pratiques.

Parallèlement, il est avéré que le marché de la rénovation chez les particuliers est difficile à activer.

Suite à cette phase expérimentale, la société d'économie mixte Oktave a été créée en mai 2018 afin d'assurer la poursuite du service et de permettre une montée en charge visant à atteindre 1 500 rénovations par an.

Porteuse d'une mission d'intérêt général, la SEML Oktave propose des prestations d'accompagnement, réalisés par des conseillers rénovation, aux propriétaires souhaitant rénover leur logement. Son intervention s'inscrit dans le cadre de partenariats mis en place avec les territoires du Grand Est afin d'avoir une action complémentaire aux politiques publiques de rénovation de l'habitat.

Pour assurer la qualité des travaux, Oktave s'appuie sur des professionnels compétents en matière de rénovation performante qui bénéficie de la certification « Partenaire Oktave ». La certification est obtenue par la réalisation d'un programme de formation intitulé Aktive, comprenant de la formation en salle, sur plateaux techniques et sur chantier.

Aussi Oktave lance un accord-cadre visant à recruter des entreprises externes pour la réalisation de test d'étanchéité à l'air avant travaux et en cours de travaux, pour contrôler la bonne qualité globale des travaux.

Le référentiel technique Oktave fixe les niveaux de n50 visés avec une marge de tolérance, en deçà de quoi les entreprises sont tenues de réaliser les réparations nécessaires à l'atteinte des objectifs et de financer le(s) test(s) supplémentaires.

LES 3 LOTS DE TEST A L'AIR

Code	Intitulé du lot	Estimation du volume de commandes annuelles	Nb d'entreprises sélectionnés réparties sur le Grand Est
T1	Test initial	10	Entre 5 et 20
T2	Test supplémentaires	Variable, 10 à 20	
T3	Test final en chantier	10	

Territoires	DPT	Conseillers Oktave
Charleville-Mézières	08	1
Epernay	51	1
Bar-le-Duc	55	1
Nancy	54	1
Lunéville	54	
Forbach	57	1
Strasbourg	67	1
Haguenau	67	
Molsheim	67	
Sélestat	67	1
Colmar	68	
Guebwiller	68	
Thann	68	
Mulhouse	68	

Déroulé d'un chantier accompagné par Oktave :

La majorité des chantiers accompagnés par Oktave donne lieu à la réalisation de plusieurs tests :

- un test avant travaux
- un ou plusieurs test(s) d'avancement
- un test final en chantier

Oktave cherche entre 5 à 20 entreprises de diagnostic, réparties sur les territoires du Grand Est où sont basés les 8 conseillers Oktave.

Chaque entreprise aura entre 0 à 50 tests à réaliser par an, avec remise d'un rapport écrit. Et une commande complémentaire de tests d'intermédiaires dont le volume est variable.

Lot T1 : Le Test initial avec recherche de fuite

Le test initial doit permettre de réaliser une mesure de débit de fuite en n50 et en Q4. Ce test doit comprendre une recherche de fuites détaillées en surpression avec fumigène de grande capacité.

Ces informations participent à l'établissement de préconisation de travaux pour atteindre une rénovation performante basse consommation.

Ce test prend en compte la saisie des informations techniques de la maison.

Rapport en option : le rapport de test avec photos commentées doit préciser les zones de fuites principales. Certains tests non-concluants (par exemple avec un niveau de fuite trop élevé) ne feront pas l'objet d'un rapport.

LOT T2 : Les Tests supplémentaires, à l'avancement

Les tests supplémentaires permettront de contrôler la qualité des travaux d'étanchéité à l'air avant la fin du chantier. Il s'agit de réaliser une recherche de fuite et d'apporter des conseils concrets en direct aux entreprises présentes pour pouvoir atteindre l'objectif. Des réparations immédiates sont réalisées et la mesure de débit est refaite.

Si la mesure n'atteint pas l'objectif malgré les réparations en direct, un test supplémentaire sera nécessaire. Il peut y avoir plusieurs tests supplémentaires consécutifs. Le rapport n'est pas obligatoire mais pourrait être demandé.

Ce test ne doit pas comprendre la saisie des informations techniques de la maison, puisqu'il fait suite au test initial.

Si la mesure de débit atteint l'objectif initialement fixé, le test supplémentaire sera requalifié de test final.

Rapport en option : le rapport de test avec photos commentées doit préciser les zones de fuites principales.

Lot T3 : Le Test final en chantier

Le test final intervient avant la fin des travaux, membrane et fenêtres posés, avant l'ITE et le placo. Il faut réaliser une mesure de débit de fuite en n50 et en Q4 afin de révéler les fuites d'air parasite et les erreurs de mise en œuvre nécessitant réparation.

Rapport obligatoire : Le rapport avec photos commentées doit préciser les zones de fuites principales.